



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits agricoles

Question écrite n° 90586

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche au sujet du salon de l'agriculture. L'année 2006 a été marquée par une baisse de la fréquentation. Il désire connaître les mesures qu'il entend prendre afin de mieux valoriser la qualité de notre production agricole auprès de la population.

Texte de la réponse

Le salon de l'agriculture contribue fortement à la promotion des produits et du savoir-faire agricoles et agroalimentaires français et constitue un élément important de la communication sur l'agriculture française. La baisse importante de la fréquentation intervenue en 2006 après plusieurs années de hausse ininterrompue doit être analysée de manière pertinente pour répondre aux attentes du public. Dès que ces résultats ont été connus, l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient organisatrices ou membres des organisations professionnelles du monde agricole, ont engagé une réflexion afin d'élaborer une stratégie d'évolution du salon international de l'agriculture. Cette réflexion a d'ores et déjà identifié un certain nombre de pistes actuellement en cours d'expertise. En premier lieu, la présence des animaux doit s'inscrire dans un positionnement à la fois grand public (ouvert à tous), institutionnel à travers des rencontres entre professionnels et international en favorisant l'accueil de visiteurs étrangers. À cet égard, le concours général agricole des animaux garantit la présence d'animaux de qualité, tant en nombre qu'en diversité, qui doit être encore mieux valorisée, au moyen notamment de présentations des métiers de l'élevage et du savoir-faire français en matière de génétique. La qualité des produits alimentaires français s'exprime bien sûr par les signes officiels de reconnaissance mais aussi au travers du second volet du concours général agricole qui concerne les produits. Les produits médaillés au salon de l'agriculture, qui représentent le meilleur de la production et du savoir-faire agricoles, se doivent également d'être mieux présentés au public visiteur. Certains grands thèmes liés à l'agriculture font l'actualité et apparaissent comme porteurs d'avenir aux yeux de la population française : la qualité sanitaire de nos produits, les biocarburants et la biomasse. Le salon se doit d'être, plus encore, le lieu de présentation de ces nouveaux produits et des innovations. Enfin, l'accès au salon sera facilité aux jeunes générations par une politique tarifaire appropriée. Tout sera donc fait pour que l'édition 2007 consolide les liens étroits qui unissent nos concitoyens et le monde agricole.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90586

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3514

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8771